

# Préparation Habilitation Electrique Recyclage BS

#### **OBJECTIFS**

Maintenir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique conformément à la norme NF C 18-510.

#### **PUBLIC**

Toutes personnes chargées de réaliser des interventions élémentaires en basse tension, sous la direction d'une personne habilitée BC ou HC.

#### **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

#### **MOYENS D'ENCADREMENT**

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

- Retour d'expérience
- Citer les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdits, zones, etc.).
  - Réaliser les OPERATIONS correspondant à son titre d'HABILITATION.
  - Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
  - Appréhender une ZONE DE VOISINAGE.
- Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux OPERATIONS de son titre d'HABILITATION.
  - Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Citer les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).
  - Reconnaître les signalisations et les repérages associés.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
  - Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux OPERATIONS.
  - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit
  - Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRE-IDENTIFICATION, SEPARATION, CONDAMNATION).
  - Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
  - Réaliser une remise sous tension.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT ELEMENTAIRE
  - Délimiter et signaler la ZONE D'INTERVENTION BT.
  - Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
  - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

## **SUIVI DE LA FORMATION**

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

## **EVALUATION / SANCTION**

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

### **DURÉE**

En heure(s): 11 heuresEn jour(s): 1,5 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

